

הדרך LA VOIE À SUIVRE

274

VAÉTHANANE

11 AV 5763 - 09.08.03

PUBLICATION

HEVRAT PINTO

www.hevratpinto.org

SOUS L'ÉGIDE DE

RABBI DAVID H. PINTO שליט"א

11, RUE DU PLATEAU 75019 - PARIS

TEL: 01.42.08.25.40 - FAX: 01.42.08.50.85

20 BIS, RUE DES MÛRIERS 69100 - VILLEURBANNE
TEL: 04.78.03.89.14 - FAX: 04.78.68.68.45

RESPONSABLE DE PUBLICATION: HANANIA SOUSSAN

Hillel, le saint Tana, dit dans le traité Avot (chapitre 1, michna 14) : «Si je ne suis pas pour moi, qui sera pour moi, et quand je suis pour moi, que suis-je, et sinon maintenant, quand donc ?» Que signifie cette dernière expression ? De quoi est-il question quand on dit que si on ne le fait pas maintenant, quand le fera-t-on ? Et de nouveau, le deuxième chapitre (michna 14) enseigne : «Ne dis pas : quand j'aurai le temps j'étudierai, de peur de ne jamais avoir le temps».

En voici l'explication. Il est évident que les paroles du Tana dans le deuxième chapitre de Avot, «Ne dis pas : quand j'aurai le temps j'étudierai», parlent de l'étude de la Torah. Cela veut dire que l'homme n'a pas le droit de dire : quand j'aurai le temps, alors j'étudierai la Torah, de peur qu'à ce moment-là il ne puisse pas se libérer pour étudier la Torah ; on doit donc étudier à chaque instant de libre, de peur que justement au moment où l'on veut étudier, diverses choses viennent vous déranger et qu'il soit impossible de le faire.

Le gaon rabbi Israël de Salant zatsal, grand ba'al moussar, dit que les paroles du Tana dans le premier chapitre de Avot, «sinon maintenant, quand donc ?», ainsi que celles du deuxième chapitre, «ne dis pas : quand j'aurai le temps d'étudierai», parlent également de la prière. Voici ce qu'écrit en son nom le livre Al HaTora : L'homme ne doit pas dire : tel moment convient parfaitement à l'étude et à la prière, et tel autre moment ne convient pas, c'est pourquoi maintenant je me relâche, car je n'ai pas de force ni de concentration, et je n'ai pas le temps, mais quand j'aurai le temps j'étudierai. Non ! Tous les moments sont bons pour la Torah et la prière, tous les moments conviennent, sinon maintenant, quand donc, et il ne faut négliger la Torah et la prière à aucun instant.

Où Rabbi Israël de Salant écrit-il ces choses ? Il les écrit à propos du premier verset de notre parachah : «J'implorai Hachem à ce moment-là». Moché a prié le Saint béni soit-Il à ce moment-là, parce qu'il désirait entrer en Erets Israël. Et quel était ce moment-là ? A cela, il répond : ce n'était pas un moment précis et défini, mais chaque instant est propice à la prière, et à chaque instant on peut éveiller la miséricorde du Ciel.

De quoi est-il question dans cet enseignement ? Il y a parmi nous des gens qui, lorsqu'on leur demande de prier pour quelque chose, que ce soit pour la subsistance, pour une délivrance dans divers domaines, ou pour la santé, répondent : Pas en ce moment. Ce n'est pas le bon moment pour prier. Nous devons organiser un «jour de prière» spécial avec la présence de tous les grands de la génération... et alors, toute la maison d'Israël se répandra en supplications devant notre père des Cieux, et alors les portes du Ciel s'ouvriront certainement et la délivrance viendra avec certitude. Des gens comme cela ne comprennent tout simplement rien à la force de la prière. Ils ne connaissent absolument pas sa puissance. Ils ne savent pas que les portes de la prière n'ont pas été fermées hermétiquement. Cela veut dire que les portes de la prière vers le Saint béni soit-Il sont ouvertes à toute heure et à tout instant, chaque jour des 365 jours de l'année, et qu'à n'importe quel moment il est possible d'implorer, de demander, de supplier. Si ce

genre de personnes estiment que tous les moments ne sont pas bons pour la prière, c'est parce qu'ils ne croient pas qu'on peut toujours demander. En effet, Moché lui non plus n'a pas attendu le moment propice spécial pour supplier, mais dès qu'il a entendu qu'il ne rentrerait pas en Erets Israël, il s'est mis à prier. On doit donc faire comprendre à ce genre de personnes que tous les moments sont bons pour prier.

On raconte sur l'un des tsaddikim de la génération précédente zatsal qu'il avait l'habitude d'allumer les lumières de 'Hanouka en compagnie de ses serviteurs et des membres de sa famille (sans la présence des 'hassidim). Un jour arriva avant l'allumage l'un des 'hassidim qui était déjà marié depuis sept ans et n'avait pas encore d'enfant. Il voulait voir comment le Rabbi allumait les lumières de 'Hanouka dans l'espoir que peut-être, par la force de la sainteté des lumières, il aurait un fils. Mais celui-ci ajouta : «Chez le Saint béni soit-Il, tous les moments et tous les temps sont égaux. Il n'y a ni 'Hanouka ni le mois de Tamouz. De la même façon qu'on peut supplier Hachem devant les lumières de 'Hanouka, on peut Le supplier en Tamouz...» d'ailleurs, en Tamouz, un an et demi plus tard, ce 'hassid eut un fils. Cette histoire prouve clairement qu'on peut effectivement supplier à chaque instant. On trouve peut-être une allusion à cela dans le verset du livre de Michlei (4, 2) : «Car je vous ai donné un bon (tov) cadeau, n'abandonnez pas Ma Torah.» Le mot tov (bon) a la même valeur numérique que le mot HaHou, tel qu'il figure dans le verset : «J'ai supplié Hachem à ce moment-là (ba et HaHou) en disant». Cela signifie que Hachem nous donne le bon (tov), tous les instants et tous les moments sont bons pour étudier et pour prier, et il est interdit à l'homme de repousser à plus tard et de dire j'étudierai une autre fois, je prierai une autre fois. N'abandonne pas ! Ne néglige pas le temps qui passe, prie et étudie immédiatement, dès que tu as un moment de libre. Rabbi Yo'hanan a dit à ce propos dans le traité Berakhot : «Si seulement l'homme priaient pendant toute la journée !» Car toute la journée convient devant Hachem pour la Torah, et à plus forte raison pour la prière. Un jour, ses disciples ont demandé au saint Rabbi 'Haim de Zanz : «Que fait notre maître avant la prière ?» Il a répondu : «Avant la prière, je prie Hachem pour pouvoir «prier au moment de la prière»... Car toute heure convient à la prière, c'est pourquoi je prie de pouvoir effectivement prier et profiter de ce bon moment pour la prière.»

Cela s'applique à chaque génération. Et cela ne s'adresse pas uniquement aux hommes, mais également aux femmes. Comme on le sait, les femmes sont dispensées de la prière, mais en réalité de nombreuses femmes prient. Qu'aucune femme n'aille imaginer qu'elle doit avoir trois moments de prière comme les hommes, c'est à chaque instant qu'elle peut prier. Il a été dit sur les femmes justes qu'au moment où elles préparaient le petit déjeuner pour leur mari, elles priaient du fond du cœur une prière à elles. N'est-ce pas une prière ? Une prière comme celle-ci n'est-elle pas acceptée par Dieu ? C'est ce que nous avons dit : la force de la prière existe à tout instant, c'est pourquoi nous devons en profiter à chaque instant !

Du Moussar sur la Paracha

Consolez, consolez Mon peuple

Ce Chabat est appelé partout Chabat Na'hamou, parce que les jours qui le précèdent étaient des jours de pleurs, de lamentations et de douleur sur la destruction du Temple, qui nous a laissés aujourd'hui dans un exil amer. C'est pourquoi nous devons être encouragés par des paroles de consolation dont le rôle est de nous inonder de lumière et d'espoir en vue de la délivrance à venir. Celui qui observe d'un regard pénétrant la raison de l'exil et de la délivrance peut y distinguer une chose merveilleuse : extérieurement, l'exil apparaît comme une chose mauvaise et amère qui contient tout un potentiel de tragédies, de poursuites et de malheurs pendant des milliers d'années. Mais tout cela n'est que d'un point de vue extérieur. Si nous enlevons la couche noire de l'exil, nous découvrons que quelque chose d'excessivement élevé s'y dissimule. C'est justement au cœur de cet exil que se cache la délivrance totale après laquelle il n'y a plus d'exil. Mais pour arriver à cette délivrance, nous devons passer par le chemin de l'exil dont le but est de redresser tout ce qu'il y a en nous de déformé, et d'enlever ainsi tout ce qui nous sépare de notre père du Ciel. L'exil ressemble à des semences. Le grain semé va pousser dans la terre, et c'est seulement une fois qu'il se trouve au faite de la décomposition que des graines et des fruits nouveaux germent et poussent. Il en va ainsi du peuple d'Israël en exil, c'est justement par la souffrance et le désespoir que se développe une vie nouvelle et une nouvelle floraison, et sans ces moments si difficiles, un processus de renouveau et de délivrance véritable ne pourrait pas se développer. C'est la raison pour laquelle les Sages ont dit que le jour de Ticha BeAv est le jour où le Machia'h est né. Apparemment, il y a lieu de s'étonner : pourquoi le Saint béni soit-Il a-t-il fait naître le Machia'h justement le jour de Ticha BeAv, où a commencé le terrible exil ? C'est pour nous enseigner que dans l'intériorité de l'exil se cache la construction et la créativité, c'est pourquoi au moment de la destruction, au jour le plus dur de tous, le Saint béni soit-Il provoque la naissance du Machia'h. Et c'est pourquoi Ticha BeAv s'appelle un «jour de fête», un jour qui symbolise d'un côté l'exil et de l'autre la délivrance. C'est aussi pourquoi les jours de jeûne se transformeront dans l'avenir en jours de festin et de joie : ce sont les jours qui ont ouvert une voie nouvelle vers l'avenir. On en trouve une merveilleuse allusion dans les mots guéoula («délivrance»), et galout («exil»), qui s'écrivent de façon très semblable, pour nous dire qu'on ne peut arriver à la guéoula sans passer par la galout, car c'est justement de l'intérieur de l'obscurité qu'apparaîtra la lumière.

Par conséquent, on peut expliquer ainsi les paroles de la Guemara (Makot 24), qui raconte que Rabbi Akiva marchait avec quelques Sages, et que lorsqu'ils sont arrivés sur le mont du Temple, ils ont vu un renard qui sortait du Saint des Saints. Eux se sont mis à pleurer, et Rabbi Akiva s'est mis à rire. Ils lui ont dit : «L'endroit à propos duquel il est écrit : «l'étranger qui s'approchera sera mis à mort», maintenant des renards s'y promènent, et nous ne pleurerions pas ?» Rabbi Akiva leur a répondu : «C'est pour cela que je ris. Maintenant que s'est réalisé le verset : «Sion sera labourée comme un champ», le verset : «des vieux et des vieilles s'assiéront encore dans les rues de Jérusalem» doit s'accomplir également.» Ils lui dire : «Akiva, tu nous as consolés, Akiva, tu nous as consolés». Apparemment, il faut comprendre pourquoi au début ils ont pleuré, et pourquoi quand ils ont entendu les paroles de Rabbi Akiva ils ont été consolés. C'est qu'au début, ils pensaient qu'il était impossible de ne pas pleurer quand on voyait un renard sortir du Saint des Saints, ce qui représente une destruction sans égale ! C'est pourquoi Rabbi Akiva leur a répondu : c'est vrai qu'il y a lieu de pleurer sur la destruction, mais ce sont précisément les jours de destruction qui marquent le début d'une nouvelle délivrance qui viendra rapidement et de nos jours, Amen.

A partir de quand Moché a-t-il commencé à prier?

«J'ai supplié Hachem» (3, 22).

Quand Moché a-t-il commencé à prier ?

Rachi dit : «A ce moment-là» - après avoir conquis le pays de Si'hon et d'Og, j'ai pensé que c'était peut-être devenu permis ; or la guerre de Si'hon et Og a eu lieu le jour où les décès dans le désert se sont interrompus, c'est-à-dire le 15 Av. Donc le 15 Av, après la conquête du pays de Si'hon et Og, Moché s'est aperçu qu'il y avait un décret contre lui de ne pas rentrer dans la Terre

Sainte, et à ce moment-là il s'est mis à prier. De là, chacun peut calculer le compte de ses prières, du 15 Av jusqu'au 7 Adar, jour de sa mort, à raison de trois prières par jour, à l'exception des Chabats et des fêtes où il est interdit de supplier. Cela fait exactement 515 prières, ce qui est la valeur numérique de VaEt'hanan («J'ai supplié»).

Quand tu demandes quelque chose à Hachem, dis explicitement ce que tu veux

«J'ai supplié Hachem à ce moment-là en disant» (3, 22).

Que signifie l'ajout du mot leemor («en disant») par Moché ? C'est pour nous dire que l'une des conditions nécessaires pour que la prière de l'homme soit acceptée est que sa prière soit explicite, de façon à ce qu'il n'y ait pas moyen de l'interpréter de façon nuisible. A ce propos, le Midrach raconte l'histoire d'un homme qui avait été blessé à la jambe et a prié : «si seulement j'avais un âne !» Passa par là quelqu'un dont l'ânesse lui avait enfanté un mulet au milieu du chemin. Il s'approcha immédiatement de notre homme et lui demanda de prendre dans les bras le mulet qui venait de naître. Il dit alors : «Ma prière a été exaucée, et voici que me parvient un âne, mais je n'ai pas demandé comme il le fallait, et je n'ai pas bien expliqué que j'avais besoin d'un âne pour le monter et non pour le prendre dans mes bras...»

Pourquoi le Saint béni soit-Il a-t-Il interdit à Moché de prier ?

«Ne continue pas à me parler à ce sujet» (3, 26).

Que signifie le décret de Hachem envers Moché qu'il cesse de prier, au point qu'il le lui interdise explicitement ?

Nous trouvons dans le Midrach que dans la prière de Moché, il a dit à Hachem qu'il avait le même statut qu'un serviteur, ainsi qu'il est dit : «Mon serviteur Moché». Or il est dit dans la Torah : «Si le serviteur dit : j'aime mon maître et je ne veux pas être libéré», le statut de ce serviteur est : «il le servira à jamais». C'est ce que Moché a dit à Hachem, qu'il ne voulait pas être libéré mais préférerait «le servir à jamais». S'il avait répété ces paroles, il aurait eu raison dans son raisonnement, et Hachem aurait dû lui permettre de rentrer en Erets Israël. C'est pourquoi Hachem a décrété qu'il ne devait plus parler de cela... pour que ne se réalise pas en lui le statut de celui qui répète son affirmation, ce qui lui aurait permis d'entre en Erets Israël.

(Maharil Diskin)

Moché s'accuse aussi lui-même

«Nous nous sommes installés dans la vallée, en face de Beit Peor».

D'après l'explication de Rachi sur ce verset, Moché reproche à Israël la faute de Ba'al Peor, où les bnei Israël sont tombés dans l'idolâtrie. Mais il faut se demander pourquoi il a employé l'expression «Nous nous sommes installés dans la vallée», au pluriel, alors que lui-même n'a pas participé à cette faute, et que par conséquent il aurait dû dire «vous vous êtes installés», sans s'inclure avec eux. C'est que c'est l'habitude des tsadikim, quand ils réprimandent les bnei Israël, de s'inclure avec eux et de se trouver coupables de la faute du peuple !

Depuis quand des objets inanimés «se mettent-ils à enfanter» ?

«N'ajoutez rien à ce que Je vous ordonne aujourd'hui et n'en retirez rien» (4, 2).

La raison de l'interdiction de retirer est claire, mais pourquoi la Torah a-t-elle ordonné de ne rien ajouter ? Quel mal y aurait-il à ajouter ?

A quoi est-ce que cela ressemble ? A un homme qui avait l'habitude d'emprunter des ustensiles à son voisin. A chaque fois qu'il lui empruntait un ustensile, il lui en rendait deux, s'il empruntait une cuiller ou une assiette il rendait deux cuillers pour une et deux assiettes pour une. Le prêteur s'étonna de cette étrange coutume de l'emprunteur, et lui en demanda l'explication. L'emprunteur lui répondit : «L'assiette que vous m'avez prêtée a conçu et a enfanté une autre assiette, par conséquent elle vous appartient.» Le prêteur,

A la lumière de la Haftarah

Pourquoi deux fois na'hamou («consolez») ?

«Consolez, consolez Mon peuple» (Yéchayahou 40)

Le Yalkout dit que pour leurs fautes, les bnei Israël ont été frappés deux fois, ainsi qu'il est dit : «Elle a reçu de la main de Hachem double peine pour toutes ses fautes», et ils ont été consolés deux fois, ainsi qu'il est dit : «consolez, consolez Mon peuple».

Apparemment, il faut comprendre la raison de ce redoublement dans la faute et dans la consolation. On peut dire qu'au moment où les bnei Israël ont fauté, ils ont été doublement frappés parce que toute faute commise par un juif provoque deux maux, un mal envers lui-même et un mal envers le monde entier. Comme l'ont dit les Sages : «Quand un homme a commis une faute, malheur à lui, qui a fait pencher lui-même et le monde entier vers la culpabilité.» Cela signifie que de faire pécher quelqu'un a une très grande gravité, au point que cela peut faire pencher le monde entier vers la culpabilité. Et combien la faute a d'influence sur le monde, on peut l'apprendre de la Guemara (Ta'anit 23), qui raconte qu'à l'époque de Rabbi Chimon ben Cheta'h, la pluie tombait abondamment, et qu'il y avait une grande abondance dans le monde, au point que les grains de blé étaient aussi gros que des reins, les grains d'orge que des olives et les lentilles que des pièces d'or, et qu'on en mettait de côté pour les montrer aux générations à venir, afin de montrer ce que peut provoquer la faute, ainsi qu'il est dit : «Ce sont vos fautes qui ont dérangé le cours de ces lois, vos péchés qui vous ont privés de ces bienfaits». Cela prouve que le monde entier souffre à cause des fautes d'Israël, et c'est ce que signifie l'expression : «ils ont été doublement frappés».

La consolation sera également double, car lorsque les bnei Israël font la volonté de Dieu, ils amènent le bien sur eux et le bien sur le monde entier, c'est pourquoi la consolation sera également double, ainsi qu'il est dit : «Consolez, consolez mon peuple».

à qui cette réponse plaisait, supplia son voisin d'accepter le prêt d'autres ustensiles, en sachant que pour un ustensile il en recevrait deux. Un jour, l'emprunteur lui demanda de lui prêter un grand chandelier d'argent, parce qu'il faisait un repas de fête chez lui. Son voisin lui donna le chandelier avec joie, dans l'espoir que le lendemain il en recevrait deux. Le lendemain, quand il vint prendre le chandelier, l'emprunteur lui annonça avec une mine affligée que le chandelier était mort dans les affres de l'enfantement. Le prêteur se mit à crier et à se moquer : «Qui a jamais entendu dire qu'un chandelier puisse mourir...» L'emprunteur lui répondit : «Et qui a jamais vu qu'une cuiller ou une assiette puisse enfanter ? Mais comme vous avez accepté de croire jusqu'à aujourd'hui qu'une marmite puisse enfanter, vous devez croire aussi qu'un chandelier puisse mourir...»

C'est la même chose dans l'accomplissement des mitsvot. Quelqu'un qui ajoute à une mitsva en prétendant qu'elle peut «concevoir et enfanter» risque d'en arriver à une situation où de même qu'elle peut enfanter, elle peut aussi mourir.

La grande sagesse d'Israël

«Vous les conserverez et les accomplirez, car c'est votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples» (4, 6).

Rachi explique : Quelle est la sagesse et l'intelligence aux yeux des peuples ? C'est le calcul du calendrier et de la position des étoiles.

Le Steipler parle de cela dans son 'Hayé Olam : Nous constatons que les nations, bien qu'elles aient étudié l'astronomie très en profondeur, ont déjà modifié de nombreuses fois leurs calculs, et au fil du temps il s'est avéré que leurs calculs n'étaient pas exacts. Alors que nous avons une tradition des Sages de la Guemara qui remonte jusqu'à Moché au Sinai selon laquelle le temps du calcul entre les mois est de 29 jours, 12 heures et 693 'halakim, ce qui est d'une très grande précision et exactitude. L'ouvrage HaBrit rapporte que l'une des raisons pour lesquelles les nations du monde ont reconnu que la Torah d'Israël est vérité et que ce calcul de 29 jours, 12 heures et 693 'halakim n'a pas été infirmé de la plus petite valeur. C'est une réalisation de ce qui est dit : «car c'est votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples».

La raison des Mitsvot

L'union avec la Chekhina

«Et vous qui êtes attachés à Hachem votre Dieu, vous vivez tous aujourd'hui» (4, 4).

De ce verset nous apprenons que la possibilité a été donnée à tout juif d'être attaché à Hachem, et apparemment c'est incompréhensible, car l'homme par nature est une créature matérielle faite de la poussière de la terre, alors que le Saint béni soit-Il est le summum de la pureté absolue qui est entièrement spiritualité, par conséquent comment est-il possible de réaliser ce verset et de nous attacher à Hachem ?

Nous trouvons une réponse à cette question dans les paroles de la Guemara (Ketoubot 111), qui déduit du verset «Pareille à la rosée de la lumière est la rosée : grâce à elle, la terre laisse échapper ses ombres» que quiconque utilise la lumière de la Torah, la lumière de la Torah le fait vivre, et quiconque n'utilise pas la lumière de la Torah, la lumière de la Torah ne le fait pas vivre. La Guemara apprend de là que les ignorants ne se lèveront pas à la résurrection des morts, puisqu'ils n'ont pas étudié la Torah. En conclusion, elle apporte la preuve que les ignorants ont aussi une possibilité, et qu'ils peuvent aussi se lever à la résurrection des morts même sans avoir étudié la Torah. Que doivent-ils faire ? «Et vous qui êtes attachés à Hachem votre Dieu, vous vivez tous aujourd'hui». La Guemara objecte qu'il semble impossible que l'homme s'attache à la Chekhina, puisqu'il est dit à propos de Hachem : «Hachem ton Dieu est un feu dévorant» (Devarim 4). Mais quiconque marie sa fille à un talmid 'hakham, fait du commerce avec un talmid 'hakham et fait profiter un talmid 'hakham de ses biens, l'Ecriture le lui compte comme s'il était attaché à la Chekhina.

De ces paroles de la Guemara, nous apprenons un principe capital, selon lequel les ignorants peuvent mériter cette élévation d'être attaché à Hachem. Donc à combien plus forte raison les talmidei 'hakhamim eux-mêmes, dont la Torah purifie et sanctifie le corps jusqu'à ce qu'il devienne un instrument pour la résidence de la Chekhinah ! Il n'y a pas de plus grand attachement à Hachem que celui de l'homme qui étudie la Torah.

Il s'ensuit que pour tout homme d'Israël, il existe une possibilité de s'attacher à la Chekhina. Si c'est un ignorant, qu'il fasse vivre un talmid 'hakham, et si c'est un talmid 'hakham, qu'il étudie la Torah.

Nous apprenons un autre principe important : quiconque n'étudie pas la Torah et n'aide pas non plus un talmid 'hakham à vivre n'a aucune chance de se lever à la résurrection des morts. C'est pourquoi tout un chacun doit s'efforcer de s'attacher à la Chekhina par l'un des moyens ci-dessus. Effectivement, on constate que la Torah et les mitsvot aident l'homme à ce que son cœur soit attaché à la Chekhina à chaque instant. L'une des raisons qui l'empêchent d'avoir le cœur attaché à la Chekhina est qu'il n'a pas toujours la possibilité de faire des mitsvot ou d'étudier la Torah. Mais même dans ce cas-là il y a une merveilleuse occasion, car nous avons six mitsvot qu'il est facile d'accomplir, qui ne dépendent d'aucun lieu ni aucun temps, et qu'on peut accomplir en pensée uniquement, comme le dit l'introduction du Séfer Ha'Hinoukh, et que voici :

- 1) Croire en Dieu ;
- 2) Ne croire en rien d'autre qu'en Lui ;
- 3) Prendre conscience de Son unicité ;
- 4) L'aimer ;
- 5) Le craindre ;
- 6) Ne pas suivre les pensées du cœur ni des yeux.

Ces six mitsvot sont un devoir permanent que l'homme ne peut pas interrompre même un seul instant tous les jours de sa vie. Et si à chaque instant où il est occupé, il s'efforce de penser dans son cœur à ces six mitsvot, il s'ensuit que toute sa vie il est attaché en pensée au Saint béni soit-Il, et alors il est dit de lui : «L'ami de Hachem reposera en sécurité, Il plane au-dessus de lui tout le jour et repose entre ses épaules» (Devarim 33, 12).

Question d'éducation

«Faire» consiste à approfondir «entendre»

«Tu sauras aujourd'hui et tu ramèneras à ton cœur» - «Tu sauras aujourd'hui», c'est la sagesse de la bouche, «et tu ramèneras à ton cœur», c'est la sagesse du cœur ; ou alors, «tu sauras aujourd'hui», c'est l'organisation du savoir, «et tu ramèneras à ton cœur», c'est l'approfondissement du savoir ; ou alors «tu sauras aujourd'hui» c'est la connaissance, «et tu ramèneras à ton cœur», c'est s'incliner devant la connaissance. L'homme possède quatre qualités : 1) Celui qui sait et s'incline, est un tsadik, 2) celui qui sait pas et ne s'incline pas, est un méchant, 3) celui qui ne sait pas et s'incline, est un ignorant, 4) celui qui ne sait pas et ne s'incline pas, est un rustre. Le but d'une chose est fixé selon les caractéristiques de la chose et ses propriétés. Le but d'une stylo est d'écrire et c'est sa propriété, pour laquelle il a été préparé. Il en va de même de l'homme. Son but est de porter la parole de Hachem en pensée et en action. La pensée et l'action ne sont pas deux univers séparés, l'action n'est qu'un niveau de la pensée. La pensée simple est la connaissance d'une chose, et l'action est l'intériorisation de la connaissance. Beaucoup de gens disent soutenir une certaine opinion, mais leurs actes manifestent une opposition à cette opinion. Cela signifie qu'ils ont une connaissance extérieure du niveau d'une certaine chose, mais pas au point que cette connaissance pénètre dans leur cœur et le pousse à s'incliner. Il y a aussi le contraire, beaucoup de gens qui passent toute leur vie en se conduisant extrêmement moralement, sans s'occuper des concepts ou idées morales qui sous-tendent leur conduite. Eux aussi ont une sagesse du style «la crainte de Hachem est la sagesse», pas la sagesse de la bouche mais la sagesse du cœur.

La sagesse du cœur est plus grande que la sagesse de la bouche. Le cœur est un sentiment direct et vivant des choses, et la bouche n'est qu'un instrument pour les organiser et les amener de loin. Ceux qui sont sages de cœur sont fidèles à la vérité de leur cœur, même si leur bouche ne l'exprime pas exactement. Ceux qui sont sages de bouche, qui organisent leurs connaissances sans être sages de cœur ni approfondir leurs connaissances, à quoi peut leur servir leur sagesse tant qu'elle n'est pas dans le cœur ? La sagesse du cœur sans la sagesse de la bouche est comme une machine sans description, mais avec un mode d'emploi, qui consiste en une éducation réaliste. Par contre, la sagesse de la bouche sans la sagesse du cœur est comme une description de la machine sans la machine elle-même. Une éducation réaliste installe la sagesse du cœur. L'action de l'homme est toujours la concrétisation d'une idée quelconque, qui pénètre au moyen de l'action. «Nous ferons et nous écouterons», mais exprimer une parole ne garantit pas qu'elle va pénétrer et s'installer.

Garde ta langue !

Que l'homme tremble, de peur de...

Le 'Hafets 'Haïm écrit : Celui qui sait sur lui-même qu'il lui est difficile de fermer sa bouche et de ne pas dire de lachon hara, et qui n'arrive pas à éviter cette grave faute, fera bien de trembler en lui-même de peur que du Ciel on ne l'ai mis à l'écart à cause de cela, car les Sages ont dit que partout où la Torah a dit arour («maudit»), c'est une malédiction de mise à l'écart (Chevouot 36). Et combien de choses mauvaises sont provoquées par le lachon hara que l'homme raconte à cause de sa cruauté ! En effet, il n'a aucune pitié de l'honneur de son prochain, et cela le mène à la colère et à la moquerie et autres défauts qui avec le temps deviennent chez lui des habitudes. Tout cela nous enseigne l'ampleur de la destruction qui peut se produire à cause d'une parole de lachon hara. Le sage prévoit les conséquences.

Histoire vécue

L'homme doit dire une bénédiction sur le mal de la même façon qu'il dit une bénédiction sur le bien.

«De toute ton âme et de toute ta puissance» (6, 5).

On raconte que Rabbi Schmelke de Nickelsburg demanda à son maître le Maguid de Mezritch comment on pouvait accomplir les paroles des Sages : «L'homme doit dire une bénédiction sur le mal de la même façon qu'il dit une bénédiction sur le bien».

Le Maguid lui répondit qu'il aille au beit midrach trouver son disciple Rabbi Zusche d'Anipoli, qui lui enseignerait comment on accomplit ces paroles de la Michna, car il avait été pauvre et accablé de malheurs toute sa vie, et vivait dans des conditions extrêmement précaires. Rabbi Schmelke alla trouver Rabbi Zusche et lui raconta que le Rabbi l'avait envoyé à lui pour qu'il lui explique les paroles de la Michna. Rabbi Zusche répondit : «Je suis très étonné de ce que notre maître vous ait ordonné de me demander cela. Il faudrait adresser cette question à quelqu'un qui a véritablement connu le mal, mais moi, Dieu merci, j'ai eu tout ce qu'il me fallait depuis le jour de ma naissance jusqu'à maintenant. Comment pourrais-je vous donner une réponse à votre question ?» Cette réponse de Rabbi Zusche suffit à Rabbi Schmelke pour comprendre parfaitement ce que veut dire la Michna...

Echet Hayil

Les règles de la pudeur dans les lieux de travail

Le devoir de tout employeur est de s'efforcer d'installer des vestiaires séparés pour les objets personnels des employés, comme les sacs, les manteaux, etc.

Dans les lieux de travail, il faut veiller à ce que les hommes et les femmes ne se trouvent pas proches physiquement, veiller à maintenir la distance autant que possible. Si l'on demande aux employés de se réunir pour parler de sujets concernant le travail, les femmes et les hommes doivent être assis séparément. Les employés ne doivent pas organiser de fêtes, et on ne doit pas participer à ce genre d'événements, à moins qu'ils ne soient organisés selon les règles de la pudeur : les femmes et les hommes séparés. Tout employé doit faire attention à ne pas prendre dans sa voiture d'autres employés du sexe opposé, ni contre paiement, ni à plus forte raison gratuitement. Il faut organiser des navettes séparées, et si ce n'est pas possible, on fera tout au moins attention à ne pas bavarder ensemble pendant le voyage.

Tes yeux verront tes Maîtres

Rabbi Chelomo 'Hanokh Rabinowitz zatsal, le Admor de Radomsk

En 5642 naquit Rabbi Chelomo 'Hanokh Hachohen zatsal, du Admor auteur de Knesset Ye'hezkel de Radomsk (qui était le petit-fils de l'auteur de Tiféret Chelomo). Depuis sa naissance, on put se rendre compte qu'il était né pour la grandeur. Pendant de longues heures, il étudiait la Torah, sans s'intéresser le moins du monde à tout ce qui l'entourait. Quand il grandit, il étudia chez Rabbi Dov Berisch d'Amstov zatsal. Après la disparition de son père le Admor le 18 'Hechvan 5671, Rabbi Chelomo 'Hanokh prit sur lui la direction de la communauté. A chaque fois que c'était possible, il faisait entendre des paroles de Torah à ses 'hassidim, mais il était connu pour avoir une santé très précaire. C'est pourquoi tous les vendredis soirs avant le kidouch, un médecin venait lui faire une piqûre d'insuline pour qu'il puisse mener le repas sans incidents.

Rabbi Chelomo 'Hanokh fonda trente-six yéchivot du nom de Keter Torah dans toute la Pologne. C'étaient trente-six lumières dans la couronne de la Torah, qui illuminaient l'obscurité de cette époque, avant les années de l'Holocauste. Pendant l'Holocauste, le Rabbi se cacha dans plusieurs endroits, mais le Chabat de la parachat Ekev (que les 'hassidim de Radomsk appellent «le Chabat noir»), le 18 Av 5702, la main de meurtriers l'atteignit à Varsovie et il fut assassiné. Sa tombe se trouve à Varsovie, à côté du carré des tsadikim. Puisse Hachem venger son sang. Que son mérite nous protège.